ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

Danse classique
Danse contemporaine
Danse jazz

INITIATION

L'Initiation danse peut être abordée dès l'âge de 7 ans (CE1) en filière Hors Temps Scolaire. Elle prépare l'élève à l'apprentissage des techniques classique et contemporaine, objet de sa seconde période de formation (cycle 1).

Cours hebdomadaire : 1 cours de danse, en dehors du temps scolaire

CYCLE 1 - TRONC COMMUN

Accessible à partir de 8 ans (CE2), le 1er cycle constitue un tronc commun dans les deux esthétiques, la danse classique et la danse contemporaine. Le 1er cycle, organisé en 3 phases, a une durée de 2 à 4 ans. À l'issue du cycle, la présentation à l'examen permet d'intégrer le 2e cycle si l'élève obtient la mention Bien ou Très Bien. À l'intérieur du cycle, l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu. Ce parcours est proposé uniquement en filière Hors Temps Scolaire (HTS).

Cours hebdomadaires : 2 cours de danse (en phase 1) puis 4 cours (à partir de la phase 2), 1 cours de Formation musicale danseur. Les cours ont lieu le soir après l'école.

CYCLE 2

Après avis du jury de l'examen de fin de 1er cycle, l'élève est orienté vers un cursus à dominante classique ou jazz ou contemporaine, ou vers un double cursus. Le 2e cycle, organisé en phases, a une durée de 3 à 5 ans, à partir de la 6e. Plusieurs cours hebdomadaires de danse sont obligatoires (esthétique dominante et esthétique complémentaire), tout comme la Formation musicale danseur.

Filière Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD)

Les cours ont lieu sur le temps scolaire en partenariat avec les collèges de La Craffe et Alfred-Mézières.

Filière Hors Temps Scolaire (HTS)

Les cours ont lieu le soir après l'école, le mercredi après-midi et peuvent avoir lieu le samedi. L'esthétique complémentaire est facultative dans cette filière.

L'évaluation intermédiaire se fait sous forme de contrôle continu. L'examen de fin de cycle permet d'obtenir le Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC) et d'accéder en 3e cycle si obtention de la mention Bien ou Très Bien.

CYCLE 3 ET CYCLE SPÉCIALISÉ

Organisé en phases, le 3e cycle a une durée de 2 à 3 ans et permet d'obtenir les UV qui composent le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC). Le cycle spécialisé a une durée de 2 à 4 ans et permet d'obtenir les UV du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC). La poursuite des études n'est pas possible dans chacun de ces deux cycles une fois l'UV dominante du diplôme obtenue.

Plusieurs cours hebdomadaires de danse sont obligatoires (esthétique dominante et esthétique complémentaire), tout comme la Formation musicale danseur, l'Anatomie et l'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD) et la Culture chorégraphique (en cycle spécialisé, la première année permet d'obtenir une simple mention et la seconde année, l'UV du DEC).

Filière Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD/S2TMD)

Les cours peuvent avoir lieu sur le temps scolaire ou le soir après le collège/lycée. Cette filière permet d'obtenir un Baccalauréat technologique S2TMD en partenariat avec le Lycée Henri-Poincaré.

Filière Hors Temps Scolaire (HTS)

Les cours ont lieu principalement en soirée et le week-end.

À NOTER

Le cursus en demi-pointes n'est pas accessible en cycle 3, en cycle spécialisé et en perfectionnement.

FOCUS

ATELIER HIP-HOP

Un atelier Hip-Hop a lieu tous les lundis soir de 19h00 à 20h00. Il est ouvert aux élèves de l'établissement comme aux volontaires venant de l'extérieur (tarif pratique collective seule). L'intégration définitive dans cet atelier se fera en concertation avec l'enseignant, suite à quelques séances ouvertes à tous.

	DURÉE DU CYCLE	MODALITÉS D'ÉVALUATION
INITIATION	**1 an**	Année probatoire
CYCLE 1	**2 à 4 ans**	Tronc commun classique et contemporain Examen de fin de cycle
CYCLE 2	**3 à 5 ans**	Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC) — UV Danse classique ou jazz ou contemporaine — UV Esthétique complémentaire (niveau BEC) * au choix : classique, contemporain ou jazz — UV Formation musicale danseur 2e cycle
CYCLE 3	**2 à 3 ans****	Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) — UV Danse classique ou jazz ou contemporaine — UV Esthétique complémentaire (niveau BEC) au choix : classique, contemporain ou jazz — UV Formation musicale danseur 3e cycle — UV École du spectateur — UV Ensemble chorégraphique (CEC)
SPÉCIALISÉ	**2 à 4 ans**** (sur concours d'entrée)	Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)) — UV Danse classique ou jazz ou contemporaine — UV Esthétique complémentaire (niveau CEC) au choix : classique, contemporain ou jazz — UV Formation musicale danseur 3e cycle — UV École du spectateur — UV Ensemble chorégraphique (niveau CEC) — UV Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé — UV Histoire de la danse / Culture chorégraphique
PERFECTIONNEMENT	**1 à 2 ans**** (sur lettre de motivation)	Prestations publiques École du spectateur obligatoire

* Esthétique complémentaire en 2e cycle, facultative en filière HTS, obligatoire en filière CHAD

** Demi-pointes : non accessible

À NOTER

Le cursus dans la dominante comprend un minimum de 3 à 4 cours obligatoires à partir du 2e cycle en CHAD (2 cours en HTS). La discipline complémentaire donne lieu à 2 cours maximum. Sur demande de l'élève et en fonction des places disponibles, une deuxième complémentaire peut être pratiquée (un cours maximum).

Toute dominante supplémentaire donne lieu à une majoration pour 2e discipline et suivantes.

L'ÉCOLE DU SPECTATEUR

La rencontre avec les œuvres et avec les artistes d'aujourd'hui qui les défendent fait intimement partie de la formation d'un musicien, danseur ou comédien. Le Conservatoire facilite cette rencontre par le biais d'une saison artistique riche, diversifiée et de grande qualité et par des partenariats avec des structures de diffusion labélissées.

Tout élève inscrit en 2e cycle devra assister à une manifestation « professionnelle » au moins par an, organisée par le Conservatoire et en attester au moyen d'une carte « École du spectateur » à faire tamponner à l'entrée de l'événement. Les manifestations éligibles à ce dispositif sont indiquées par le sigle ♪ dans la brochure de saison du Conservatoire.

Tout élève inscrit en 3e cycle, cycle spécialisé ou de perfectionnement devra assister à trois manifestations « professionnelles » au moins par an, organisées par le Conservatoire et en attester au moyen d'une carte « École du spectateur » à faire tamponner à l'entrée de l'événement. Les manifestations éligibles à ce dispositif sont indiquées par le sigle ♪ dans la brochure de saison du Conservatoire (1 manifestation sur les 3 possible chez un partenaire sur présentation du ticket d'entrée au Service Action culturelle)

Pour les élèves danseurs, un cursus spécifique de Formation musicale se décline comme suit :

	DURÉE DU CYCLE	MODALITÉS D'ÉVALUATION
CYCLE 1	**3 à 5 ans**	Examen de fin de cycle
CYCLE 2	**3 à 5 ans**	Examen de fin de cycle avec prise en compte du contrôle continu UV du Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC)
CYCLE 3	**2 à 3 ans**	Évaluation en fin de 1re année - Examen en fin de 2e année avec prise en compte du contrôle continu UV du Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) et du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)

Les objectifs et examens de cette discipline sont précisés dans une brochure spécifique.